



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2025

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 17 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRESQUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Membres présents : BASSET David, CAUSSE Nicolas, FRESQUET Jean-Louis, GINIUX Georges, GINTRAND Marie-Claude, LAPORTE René, MERAL Gilbert, PIGANOL Pascal, PUECH Marie-Paule, ROUCHET Serge, TALON Pierre, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

Membres absents : AURATUS Nathalie

Ordre du jour :

Convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec CANTAL HABITAT pour "réhabilitation d'un logement communal, extension de la garderie et remplacement de la production de chaleur de l'ensemble Foyer / école" ; Mission de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie 2025 avec Cantal Ingénierie & Territoires et Questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas CAUSSE a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 juin 2025

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

Convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec CANTAL HABITAT pour "réhabilitation d'un logement communal, extension de la garderie et remplacement de la production de chaleur de l'ensemble Foyer / école"

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réhabilitation énergétique du bâtiment de l'école qui comprend 2 tranches de travaux :

- Le remplacement du mode de production de chauffage de l'école, le changement des luminaires, le remplacement des menuiseries extérieures :

Actuellement, l'école est chauffée par un chauffage au sol et radiateurs électriques, pour un coût d'environ 25 000 € par an. Suite à plusieurs réunions de travail avec un bureau d'études spécialisé, la géothermie est la solution qui générerait le plus d'économies (environ 12 000 € de chauffage / an).

De plus, dans le but d'améliorer les économies d'énergie, il conviendrait de remplacer les luminaires néon existants par des LED et les menuiseries extérieures (fenêtres et volets roulants).

Le coût total de ce projet est estimé (en incluant les frais de maîtrise d'œuvre, les honoraires de l'architecte et différents bureaux de contrôles, les assurances dommages, frais de publicité...) à 738 126,04 € HT.

- L'extension de la garderie, la rénovation du logement du 1^{er} étage, l'aménagement de la cour et de l'entrée de l'école :

Le projet consiste à étendre le réseau de chaleur choisi dans la 1^{ère} tranche au bâtiment de la garderie, de rénover thermiquement l'ensemble du bâtiment et de réhabiliter le logement du 1^{er} étage, vide depuis de nombreuses années.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conventionner avec CANTAL HABITAT pour une mission de maîtrise d'ouvrage pour la première tranche de travaux.

Après discussion, les élus souhaiteraient que les différentes solutions de chauffage étudiées (bois, panneaux solaires) leurs soient présentées avant de prendre une décision.

Travaux de voirie 2025 : convention avec Cantal Ingénierie & Territoires

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant le programme de voirie 2025 pour un montant de 1 875,02 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

▪ **Stérilisation des chats :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est régulièrement sollicité pour des plaintes relatives à des chats errants.

Il présente au Conseil Municipal les différentes possibilités en vue d'effectuer une campagne de stérilisation. Plusieurs associations de protection des animaux proposent des conventions d'aide aux mairies, certaines se charge d'attraper les chats, de les transporter chez un vétérinaire, pour d'autres, ces actions sont à la charge de la mairie.

Le coût de la prestation fait l'objet d'un conventionnement avec un vétérinaire, il est pris en charge en partie par l'association, en partie par la mairie.

▪ **Divers :**

- Présentation du virement de crédit n°1 (écriture budgétaire)
- Distribution du courrier de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves du 21 juin et la réponse qui leur a été faite. Ces courriers ont été adressés à l'ensemble des familles et à l'Inspection académique.

- Présentation du courrier de Mme Marie-Josette PUECH qui demande que le nom de son père ne soit plus utilisé sans son autorisation ; l'affiche concernant l'exposition de peintures en cours à la mairie a été modifiée en ce sens.
- Information sur la réunion de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux à laquelle le maire a participé.
- Point sur les dernières évolutions relatives à la création du syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement.
- Inauguration des travaux de la conduite de Sylveterre à planifier pour la rentrée.

Le Maire : Jean-Louis FRESQUET

Le secrétaire de séance : Nicolas CAUSSE